

Profession de foi avec le SNUP.MI,

du 30 novembre au 6 décembre

**ENSEMBLE
soyons plus forts
pour notre métier,
mettons fin à la tyrannie
administrative et à
cette cogestion
syndicale désastreuse.**

Le **SNUP.MI** et ses militants sont
TOUJOURS À VOS CÔTÉS
et à votre écoute tant dans votre
défense individuelle que pour vos
conditions de travail.

**METTONS FIN À
CETTE INJUSTICE
SOCIALE**

...

**NE NOUS
RÉSIGNONS
PAS !**

*Pour une véritable Justice Sociale
au sein de la Police Nationale !*

• **Suppression de l'IRP pour les commissaires :**

Nos commissaires et autres chefs de service perçoivent déjà un salaire confortable et n'ont nul besoin d'une prime supplémentaire assez conséquente pour accomplir leur mission. Prime indécente ! Elle est en moyenne de 40 000 € entraînant de ce fait plus de pression sur les policiers (Quotas PV, tableaux et % d'infractions visés...). **Les services de police sont en souffrance** et les drames humains en augmentations (suicides, Burn Out...).

• **Revalorisation urgente des heures de nuit :**

0,98€ brut/heure actuellement, un véritable scandale !

Nous demandons l'alignement sur les effectifs de la Pénitentiaire : 17€/nuit voire 20€

• **Fin du jour de carence :**

Un policier malade est un risque pour lui-même et autrui donc son arrêt ne doit en aucun cas lui être imputable à la vue de la dangerosité de sa profession.

• **Paiement des jours épargnés (CET) à leur juste prix :**

Actuellement forfaitisé, il serait logique de monétiser les journées (RTT, CA...) à l'indice correspondant du policier.

• **Heures supplémentaires :**

Les heures supplémentaires devraient être rémunérées au taux horaire majoré de 25% correspondant à l'indice du policier. Une autre piste pourrait être envisagée par les policiers désirant les épargner sur un compte épargne retraite avec un taux multiplicateur.

• **Transformation de l'enveloppe budgétaire allouée à la PRE (Environ 25 M d'Euros)**

Cela permettrait d'assurer les différentes primes liées à notre profession, de ce fait, donnerait la possibilité aux policiers de choisir une mutuelle de leur choix beaucoup plus compétitives que celles existantes dans notre Ministère de tutelle. Pour la prise en charge par notre employeur de 50% de la cotisation mutuelle.

• **Logement :** Création d'une prime mensuelle versée directement au bailleur conventionné.

En lieu et place des subventions importantes versées par le ministère de l'Intérieur au service du logement avec certains pertes sèches, il serait bénéfique de la donner directement à des bailleurs conventionnés logeant des policiers. Cette dite prime mensuelle pourrait être gérée directement par les SGAP et calculée suivant le prix moyen des loyers de la commune ou du département.

• **Ticket restaurants :**

Les policiers, vu leur profession, leurs horaires atypiques et quand leur activité leur permet, devraient bénéficier de cette aide non négligeable.

Prise en compte des risques psycho sociaux

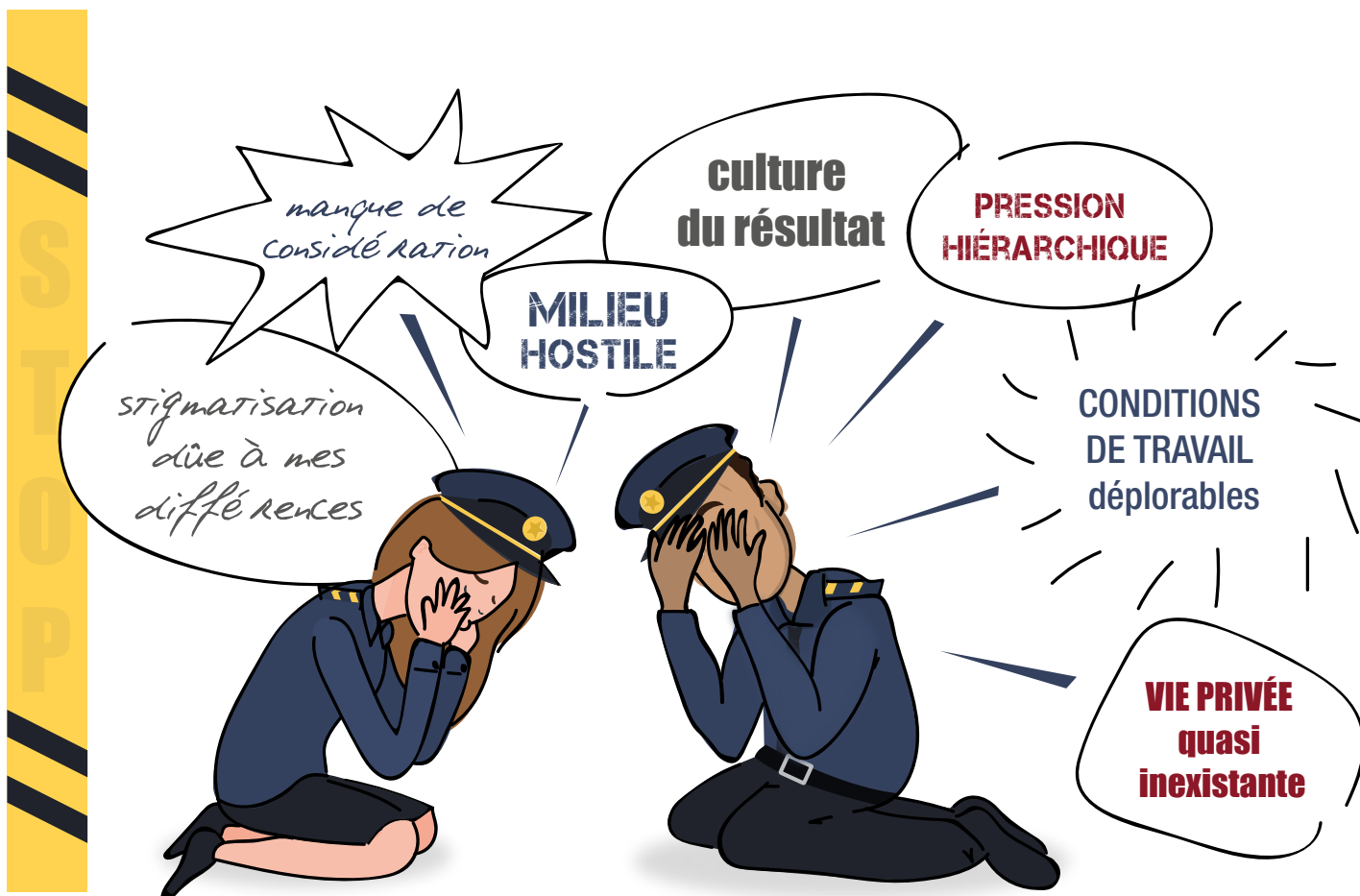
Une véritable prise de conscience de l'exposition des policiers à ces risques est plus que nécessaire. Les policiers doivent exercer bien souvent dans un milieu urbain hostile et faire face à une pression interne diverse. Un policier en arrêt pour dépression est un policier en difficulté qui n'a pu être assisté ou aidé comme il se doit ! Au-delà des beaux discours, et autres réunions, un véritable plan de prévention doit être mis en place avec la participation de véritables acteurs de la santé, du social et une vraie prise de conscience collective notamment au niveau de la haute hiérarchie (plus accaparé à faire respecter les consignes et au devenir chiffrable de son ou ses services). Certains facteurs ne trompent pas sur la détresse d'un policier et la responsabilité des Chefs de Service devrait être totale.

Discriminations Harcèlement moral :

Toutes formes de discrimination existent et perdurent dans les services de police entraînant des situations dramatiques (Perte de confiance, Burn Out, suicide...)

Les discriminations majoritairement présentes sont celles faites aux femmes, celles portant sur les origines raciales ou sur les orientations sexuelles.

Le SNUP.MI dit





Le **SNUP.MI** :

Le seul syndicat où actifs, scientifiques, techniques et administratifs militent **ENSEMBLE DANS UN OBJECTIF COMMUN** :

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC ET LES AGENTS QUI L'EXERCENT AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Moralisation de la vie syndicale

• La démocratie participative

La **Démocratie Participative** est une garantie imaginée et mise en place par notre syndicat et ses responsables afin de ne pas commettre les mêmes erreurs dénoncées et souvent commises par les autres syndicats. Elle est inscrite à l'article 6 bis dans nos statuts.

Elle permet notamment aux policiers, relégués actuellement en simple spectateurs de leur métier, à en devenir les acteurs. La compromission n'est plus possible... et la décision des policiers est respectée et portée.

• Fin des quotas Préfet ou autres listes magiques

Certains syndicats se voient octroyer au gré de leur soi-disant représentativité un nombre de promotion ahurissant au détriment des postes alloués aux listes normales. Les syndicats doivent bénéficier de promotion pour certains permanents identifiés et dans la moyenne des promus nationaux (suivant le grade et la promotion)

• Retour à une certaine transparence concernant les mutations

Retour de l'actualisation des classements des policiers pour donner suite à leurs demandes. Suppression des mutations dite « Ponctuelles », véritables faveurs données à certains syndicats bafouant l'équité des policiers.

Affichage des points et grades pour les fonctionnaires mutés.

• Gratuité des transports pour tout policier armé :

Tous les policiers armés et déclarés comme tel aux personnels du service de transport utilisé, doivent bénéficier de la gratuité du transport. En cas de besoin, ils pourront répondre à tout problème rencontré lors du voyage.

Conditions de travail :

• Vacation Forte

Imposer ce cycle à l'ensemble des services des de police en souffrance afin de concilier au mieux vie privée/vie professionnelle.

• Anonymat total sur les actes de procédure pénale et MCI

Remplacement du nom, prénom voire grade par le numéro rio.

• Procédure Pénale :

La simplification de la Procédure Pénale n'est pas un luxe ou un caprice du moment. En effet, il est urgent que l'administration policière et la Magistrature s'assoit autour d'une table et engage une véritable réflexion sur le sujet.

• Repos :

STOP aux abus en tous genres sur les reports de repos, rappels au service (véritable astreintes déguisées) et droit de repos entre deux prises de service (11heures et non 8 heures) constituent le quotidien de beaucoup de policiers nuisant grandement à leur vie privée et leur santé.



La formation :

Elle se doit d'être omniprésente dans le cœur du métier.

Elle est périphérique à notre profession, elle est indispensable à l'entretien et l'apprentissage de technique de tout ordre. Le policier se doit de maîtriser un panel très important de connaissances, de méthodologie et autres techniques.

Le tir et la manipulation des armes individuelles et collectives requièrent une réelle volonté de formation continue afin d'aguerrir au mieux les policiers exposés.

« Un policier bien formé est un policier efficace »

• Stands de tir

Les stands de tir agréés sont en piteux état et les normes de sécurité ne sont pas respectées. (Extracteurs d'air notamment).

L'instauration d'un contrôle technique périodique par un organisme indépendant agréé serait une solide garantie afin de prévenir tout risque pour la santé de ses usagers.

« Un renforcement de la médecine préventive pour les collègues les plus exposés avec un suivi biannuel pour les personnels à risque tel que les moniteurs »

Equipements, Infrastructures :

• Les gilets pare-balle :

- Fin du reconditionnement des gilets pare-balles par soucis d'économie financière.
- Le contrôle et l'entretien régulier des enveloppes balistiques.
- Une politique urgente d'acquisition et de renouvellement des gilets pare-balles individuels et collectifs adaptés en termes de discrétion et de caractères balistiques.

• Les véhicules :

- Rajeunissement du parc automobile impératif.
- Concertations avec les vrais et futurs usagers (les policiers) avant la commande et la livraison de certains types de véhicule. En effet certains sont totalement inadaptés avec les missions des policiers

• Système de communication :

Les postes ACROPOLE « P2G » ne sont pas renouvelés du fait de l'arrêt du contrat avec la société productrice. Les policiers bricolent avec des appareils raffistolés alors que le nouveau modèle « TPH 900 » est toujours à l'essai.

• Plan urgent de rénovation et construction :

La majorité des infrastructures accueillant les différents services de Police sont en ruine ou dans des conditions lamentables qui ne permettent pas aux policiers d'exercer dignement leurs missions. Un budget déconcentré devrait être alloué afin de réaménager certains sites voire de construire de nouveaux commissariats ou autres Hôtels de Police.



*Ni compromission,
Ni résignation!*